



# Un monde de sexe

L'industrie du sexe a pris une dimension internationale et est une source importante de revenus pour plusieurs pays. Le problème est que la prostitution n'est pas tout à fait légale. En fait, au lieu de pénaliser l'acte, ce sont les activités liées qui sont interdites: racolage, publicité, vivre des revenus de la prostitution, recrutement de prostitués, louer des chambres à des fins de prostitution, etc.

## Voici quelques exemples de lois dans certains pays.

### Au Canada,

aucune loi n'interdit la prostitution, mais on pénalise le racolage, le fait de vivre des revenus de la prostitution, de louer des chambres aux travailleurs du sexe, etc. Au Québec, on a dénombré 825 arrestations de travailleuses du sexe en 2004. Une augmentation de 42% entre 2003 et 2004

### Au Brésil,

la prostitution est légale. Par contre, diriger un bordel, louer des chambres à des travailleurs du sexe, exploiter les mineurs ou vivre des revenus de la prostitution sont interdits.

### Au Danemark,

il n'est pas illégal de fournir des services sexuels à moins que cela ne devienne la principale source de revenu (dans ce cas, l'accusation est celle du vagabondage). De plus, le recrutement est totalement interdit.

### En Grèce et en Turquie,

il est légal d'être travailleur du sexe. Les femmes doivent par contre s'inscrire et subir des contrôles médicaux réguliers (jusqu'à deux fois par semaine).

### En Inde,

la prostitution et le trafic sont très répandus, et ce, malgré les lois les interdisant. Les conditions de vie des prostitués sont dures.

### Au Sénégal,

il est interdit d'aider ou de recruter des travailleurs du sexe, de vivre de ce revenu ou d'avoir un bordel. Les prostitués doivent être déclarés, et subir des examens médicaux. Par contre, ces lois ne sont pratiquement pas appliquées.

### En Europe, en Allemagne et aux Pays-Bas

la prostitution est légale mais seulement pour les personnes qui viennent des pays de l'Union européenne. Ces lois ont pour but de combattre le trafic des femmes mais, parfois, elles aggravent la situation. En fait, 80% des femmes victimes de trafic en Allemagne viennent de pays d'Europe et non d'Asie comme on pourrait le croire.

Une chose est certaine, les lois instaurées ont comme but premier de protéger les travailleurs du sexe. Par contre, dans certains cas, les lois ne sont pas claires ou incomplètes et empêchent les gens d'offrir leurs services sexuels ou pénalisent ceux qui s'y prêtent. Il reste beaucoup de chemin à faire pour résoudre le cas du travail du sexe. Il est donc important pour tous ceux et celles qui veulent exercer ce métier de connaître les lois et de fréquenter des organismes comme Stella qui sont là pour vous informer, vous aider et vous défendre en cas de besoin.

## Abonne-toi ! Pour recevoir gratuitement L'Injecteur !

L'Injecteur produit quatre numéros par année.

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
PAYS : .....

**Veillez poster le tout à l'adresse suivante :**

**Cactus Montréal, 1626 Saint-Hubert, Montréal Q.C H2L 3Z3**